LA VENTE DE CHARITÉ DE LA PAROISSE SAINT-PIERRE. — Deux erreurs se sont glissées dans la liste des numéros gagnants que nous avons publiée hier. Elle doivent être rectifiées de la façon suivante:

Billets verts: 3730, au lieu de 3730; 18.572, au lieu de 18.752.

LES FUNERAILLES DE M. MAESELLE, CONSEILLER MUNICIPAL. — Mardi ont eu lieu les funérailles de M. Camille Maeselle, conseiller municipal. La levée du corps fut faite au domicile du défunt, rue du Creusot, 35, à 9 h., par le clergé de la paroisse Saint-Martin.

Dans le cortège, on remarquait une délégation des pompiers, la Musique Municipale, l'Harmonie Mutuelle du Crêchet, la société de trompettes La Renaissance. Une superbe plaque de marbre offerte par le Conseil municipal, précédé le corbillard.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Seigneur, maire; Montois, Ponthieu, Vandenus, adjoints.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Decock, curé de la paroisse, assisté de ses deux vicaires.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière, où M. Seigneur, maire, fit l'éloge du défunt.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS D'ASSISTANCE. — Le paiement des diverses allocations d'assistance se fait aujourd'hui, à la nouvelle Mairie, dans l'ordre suivant: de 9 à 11 h., assistance aux vieillards; de 14 à 15 h., femmes en couches, primes d'allaitement; de 15 à 15 h. 30, familles nombreuses, primes à la natalité.

LES CONCERTS D'ETÉ. — L'ouverture des concerts d'été aura lieu dimanche prochain; à cette occasion la Musique Municipale donnera une audition sur le kiosque à 11 h. 30; pour cette exécution, les musiciens sont priés d'assister à la répétition de ce soir, mercredi, les gros cuivres à 19 h. 30, et l'ensemble à 20 h.

L'IVRESSE MAUVAISE CONSEILLÈRE. — Lundi soir, vers 9 h., M. A. Depoorter, ouvrier forgeron, demeurant rue de l'Ouest, rentrait chez lui en complet état d'ivresse. Etant de mauvaise humeur, il s'amusa à briser les carreaux à coups de poing. Au cours de son exploit, il se fit une forte entaille à la main droite par où le sang s'échappait abondamment. Transporté à la pharmacien Samson, rue de Lille, il reçut les premiers soins mais, son état s'aggravant, on dut le transporter dans une clinique de Roubaix.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Clovis Dewas, 16, rue J.-Jaurès, Croix. 37158

ECOLE de CULTURE PHYSIQUE de PARIS
Méthode DESBONNET 37724
Grande Médaille d'Or du Ministère de l'Hygiène
221, Boul^d Victor-Hugo, LILLE (Trams P.L.D.)

WASQUEHAL

CONCOURS DE COQS AU PROFIT DES GRANDS MALADES DE LA SECTION DES A. C. DU CENTRE. — C'est dimanche prochain, 22 mai, que se déroulera au parc Louis Dumoulin, le grand concours de coqs organisé par un groupe de bienfaiteurs au profit de la caisse de secours de la section des Anciens Combattants du Centre en vue de venir en aide aux grands malades de la guerre. Ce concours est doté de 2.000 fr. de prix; vingt sociétés y participeront.

ACCIDENTS. — A l'usine Saint-Gobain, M. Valère Mairatt, surveillant, 27, cité de Saint-Gobain, à Wasquehal, a reçu des éclaboussures de boue d'acide dans l'œil gauche au cours de son travail, et s'est fait des brûlures superficielles de la paupière inférieure gauche. Occupé à la reconstruction du pont du Port, M. Albert Vanbulle 47, avenue Hannart, à Croix, du chantier Nord-France, a reçu un rail de voie Decauville sur le pied. Incapacité de travail de trois semaines.

PUBLICATION DE ROLES. — Le Percepteur de Croix fait connaître que les rôles de la taxe d'apprentissage, 1re émission, année 1926, exercice 1927 et le 2e rôle supplémentaire des patentes, années 1926, exercice 1927, sont entre ses mains et seront mis en recouvrement à partir du 25 mai.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui, mercredi, à 15 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau, et demain, jeudi, à la même heure, à la Mairie pour le quartier du Centre.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine St-Gobain, un ouvrier, M. Paul Nettchaet, 1, rue de Croix, à Wasquehal, s'est fait des piaies superficielles de la main droite, en maniant une bonbonne d'acide; 15 jours de repos.

POUR LES PAUVRES. — Le Comité de «L'Essor organisateur des fêtes qui se déroulèrent dans le quartier de l'Epeule, dernièrement, vient de faire don d'une somme de 200 fr. au Bureau de bienfaisance de Wasquehal, en remerciement de ce que la commune a fait pour la réussite de ces fêtes.

BRIS DE CARREAUX. — M. Lejeune, de la Filature du Nord, a porté plainte à la gendarmerie de Roubaix, contre des inconnus qui, à plusieurs reprises, ont brisé des carreaux à la salle d'entrée de l'usine.

LA REVISION DES VACCINATIONS. — Tous les enfants et personnes qui ont été vaccinés aux séances de jeudi dernier, doivent se présenter à la révision, qui aura lieu demain jeudi, de 8 h. 30 à 9 h., à la Mairie, et au Capreau, de 10 h. 30 à 11 h.

CHIFFRES D'AFFAIRES. — (Capreau). — Demain jeudi, au débit de tabacs, rue de Tourcoing, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires afférente au mois d'avril, pour les commerçants payant mensuellement seulement.

Coffres-forts
FICHET
1re Marque du monde
22, Rue Esquermoise
LILLE

WATTRELOS

AUX JARDINS OUVRIERS DU VELODROME. — Pendant la dernière assemblée générale des jardiniers du Vélodrome, une causerie fort intéressante fut faite par M. Becquereau, jardinier-chef de la ville de Tourcoing. Il intéressa surtout son auditoire, par ses conseils pratiques sur les travaux de saison. Des instructions furent ensuite données sur le calendrier horticole ainsi que pour l'excursion à Tournai le 12 juin. Le litige entre le Cercle Horticole et un certain nombre de jardiniers du Vélodrome, fut aussi discuté: il a été décidé que les membres radiés enverront aux vieillards de l'Hospice, le montant de la somme qui leur fut retournée, en souvenir de l'hospitalité reçue au Cercle Horticole. La réunion s'est terminée par une tombola d'outils d'une valeur de plus de 300 francs.

COURS DE COLOMBOPHILIE. — M. Jean Bauchaert, nommé sous-instructeur à Wattrelos, prie les jeunes gens du 2e contingent 1927 qui désirent servir dans les colombiers militaires, de se faire inscrire immédiatement, 53, rue Carnot. Les cours commenceront le 2 juin prochain.

LA «PHILHARMONIE DU CRETINIER» CHEZ SON PRESIDENT D'HONNEUR. — Dimanche à 11 h., la Société philharmonique du Crétinier, accompagnée de la Commission civile, s'est rendue à Roubaix, chez M. Maurice D'Halluin, président d'honneur. Entouré de sa famille, M. Maurice D'Halluin reçut la musique avec son amabilité habituelle et sous les ombrages du parc la société exécuta, avec beaucoup de talent et de finesse, quelques morceaux de son répertoire qui furent très applaudis.

M. Delaisses, président de la commission administrative, remercia le président d'honneur de son attachement tout particulier à la société et de sa belle réception. M. Maurice D'Halluin répondit en termes choisis et assura à nouveau la musique de son appui.

Après le champagne, la musique exécuta la «Marseillaise», écoutée debout, et la réception prit fin laissant chez ceux qui eurent le plaisir d'assister, la plus agréable impression.

CERCLE HORTICOLE. — Dimanche à 16 h., la salle du Cercle Horticole avait peine à contenir les sociétaires qui étaient venus pour entendre M. De Backer, conférencier horticole à Bruxelles. La causerie de ce dernier fut très applaudie, elle abondait d'ailleurs en conseils utiles sur la culture des tomates, des chicons et des fraises. Avec l'autorité qu'on lui reconnaît, il développa ces sujets pour le plus grand profit des sociétaires.

L'exposition de roses et fleurs de saison a été fixée au 12 juin; la première visite du concours de jardins a été fixée au 26 juin; l'excursion annuelle aura lieu le 24 juillet, au château de Boisdi, le coût de l'excursion sera de 20 francs (dîner compris).

Les sociétaires sans invités dû à présent à donner leur adhésion, notamment pour les concours de roses et de jardins.

La réunion qui s'est déroulée dans la plus franche camaraderie s'est terminée ensuite par une superbe tombola d'outils de jardinage.

POUR EXPORTATION DE CHIENS DE FORTE RACE. M. Louis Devadder, 28 ans, manœuvre, 118, rue de Tourcoing, à Roubaix, a été mis en état d'arrestation, lundi vers 23 h. 50, par des douaniers de la brigade de Roubaix-gauche. Devadder a été transféré et écroué à la maison d'arrêt de Lille.

DANS LA DOUANE. — Le préposé de douanes Léon Ollé, du bureau du Touquet, a été nommé sous-brigadier à Wannehain. Toutes nos félicitations.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS, jeudi 19 mai, à 9 h., à l'Ecole de filles de la rue de Boulogne; à 14 h. 30, à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles de la taxe d'apprentissage (1re émission année 1926, exercice 1927, et 2e rôle supplémentaire, patentes année 1926, exercice 1927) sont entre les mains du Percepteur de Croix, 81, rue d'Italie, à Roubaix, et sont mis en recouvrement le 25 mai 1927.

AUTOMOBILES — CARROSSERIE
CONSTRUCTION DE TOUS MODÈLES
LUXE et COMMERCE
DELAGE
DELAUNAY
LORRAINE
MATHIS
TALBOT
Voitures disponibles de chaque marque en magasin.
Pièces détachées.
Etabl^ts J. VOITURIEZ, M. GŒMINNE & Cie
Hry PETIPREZ
145, rue de Mouvaux, 145 — TOURCOING
Téléph. 884 Roubaix 37306

LANNOY

MUTUELLE RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LYS, LANNOY, TOUFFLERS. — Assemblée trimestrielle le dimanche 29 mai, au Café de l'Hôtel de Ville, à Lannoy, à 10 h. Ordre du jour: Assurance au décès; questions diverses; paiement des cotisations trimestrielles.

En raison de l'importance de la question de l'assurance au décès, le conseil d'administration invite les sociétaires à venir nombreux à cette réunion.

HEM

INAUGURATION OFFICIELLE
DU NOUVEAU MATERIEL CONTRE L'INCENDIE ET DE LA NOUVELLE CASERNE
Le dimanche 22 mai

Voici le programme de l'inauguration du nouveau matériel contre l'incendie et de la nouvelle caserne:

A 10 h. 45, réunion à la Mairie des invités officiels, de la Commission civile de l'A.A.C.S.C.P.H., l'Administration et le Conseil municipal.

A 11 h., toutes les sociétés invitées se rangeront à la Place aux endroits désignés par les commissaires.

A 11 h. 10, les autorités se rendront de la Mairie aux nouveaux bâtiments: visite des locaux et du matériel. Sur l'estrade, discours de M. le Maire et de M. Serépel, président de la Commission civile. Défilé du corps des sapeurs-pompiers et du nouveau matériel. Revue face à la Mairie. Dans la salle des délibérations, vins d'honneur. Hommage public à la mémoire du docteur Coubronne, bienfaiteur de la commune d'Hem. Remise officielle de la médaille de la famille française à MMmes Valentine Bonssemart-Dubus, Palmyre Mouvaux-Delitte et Léocadie Paul-Deroubaix.

FORMATION DU CORTÉGE

Le cortège se formera dans l'ordre suivant: La clique de la «Gauloise» d'Hem; délégations des différentes sociétés subventionnées; la Musique Municipale; le matériel roulant; l'Administration municipale; la Commission civile de l'A.A.C.S.P.H.; les invités officiels; le Conseil municipal.

Il suivra l'itinéraire suivant: la place de la République, rue du Docteur Coubronne, rue de Lille, l'Hempempont. — Au pont: dislocation du cortège. Manœuvre des pompiers.

A 13 h., à l'auberge de l'Hempempont, banquet officiel.

A 15 h. 30, à l'Hempempont, départ du cortège pour le **Grand Carrousel monté** qui aura lieu à l'estaminet Boussemart, à la Place, au profit du Bureau de Bienfaisance. Ordre du cortège: la Musique Municipale; les cavaliers prenant part au carrousel; les autorités; la Commission civile de l'A.A.C.S.P.H.; les invités officiels.

Le soir, à 20 h. 30, grand bal de famille à l'estaminet Boussemart.

Des jeunes filles quêteront au profit du Bureau de Bienfaisance pendant toute la durée de fête.

Les habitants sont invités à pavoiser.

EAUX POTABLES. (Bornes fontaines). — Le Maire donne avis qu'il est absolument interdit de prélever de l'eau aux bornes fontaines pour tout autre usage que l'alimentation. L'usage des bornes fontaines est complètement interdit aux habitants des communes voisines. Toute infraction sera poursuivie.

IL FAUT ÉCLAIRER LES VELOS. — M. Jules Dejardin, cordonnier, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir circulé le soir sur un vélo non éclairé.

LYS

TOMBÉ D'UNE ECHELLE. — M. Henri Wanin, 42 ans, contremaître à la tannerie de M. Poullet, est tombé d'une échelle sur laquelle il était monté pour effectuer certains travaux. Dans sa chute, sur le bord d'une table, M. Wanin s'est fait de graves contusions à l'épaule droite et à la tête, et une fracture du col chirurgical de l'humérus. Le blessé devra observer un repos de deux mois.

FLERS

CONSULTATION DE NOURRISSONS POUR LA SECTION DU BREUCQ. — A l'occasion de la fête de l'Ascension, la consultation des nourrissons de la section du Breucq se fera le jeudi 19 mai 1927, à 15 heures, à l'école des filles, rue Gambetta.

LEERS

Audacieux exploit de fraudeurs
Une auto chargée de fraude franchit la frontière

Au cours de la nuit de lundi à mardi, vers minuit, une automobile chargée de fraude a réussi à franchir la ligne douanière et, malgré une poursuite mouvementée, n'a pu être rejointe.

Venant du chemin Vert, frontière de Néchin, les audacieux fraudeurs passèrent à travers champs, franchirent un pont établi sur le courant de Leers pour les besoins de l'agriculture et, toujours à travers champs, arrivèrent au Petit-Tourcoing, dont ils empruntèrent la chaussée jusqu'à la Place et à toute vitesse filèrent dans la direction de Lannoy.

Alerté, le service des douanes essaya une poursuite inégale à vélo et perdit bientôt la trace des audacieux fraudeurs. Au préalable, des complices avaient cisaillé les lignes téléphoniques et même un fil de l'éclairage électrique, de sorte que les postes de seconde ligne ne purent être prévenus que tardivement.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Emile Dues, maire. Etaient présents: MM. E. Pottier, E. Delbecque, V. Mullier, D. Delbroucq, J. Hespel, V. Fromentin, F. Thieffry, A. Betaille, V. Leclercq, H. Dubus, A. Echevin, E. Fournie, E. Domalaind, J. Cardon, G. Messian, G. Blain, J.-L. Cardon, J. Cattez, A. Selosse.

Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance précédente.

Fonds de chômage. — Le Conseil décide d'adhérer au Fonds départemental de chômage et on adopte le règlement dont il lui a été donné lecture.

Chemins vicinaux. — A la suite de plusieurs adjudications infructueuses pour l'entretien des chemins vicinaux, en 1927, le Conseil, sur la proposition du service vicinal, décide de passer un marché de gré à gré avec M. Jules Wequier, entrepreneur à Roubaix.

— Le Conseil municipal prend acte des lettres de remerciements de l'Harmonie Municipale et de la Société de secours mutuels «St-Antoine de Padoue», la première pour le renouvellement des costumes, et la seconde pour la fourniture d'un régistre.

Contrôle des contribuables. — Pour faciliter l'examen des réclamations sur contributions, le Conseil décide de demander à M. le Contrôleur des contributions directes de se mettre à la disposition des contribuables, à la Mairie, une fois par mois, et vote une rémunération de 300 fr. pour ce travail.

Dommages de guerre. — Le Conseil municipal décide d'adhérer au groupement des sinistrés pour l'utilisation de l'emprunt du département pour la reconstruction et la réparation des immeubles bâtis.

TOUFFLERS

LA VACCINATION obligatoire à 1 an, 11 ans et 21 ans, aura lieu le 24 mai à 11 h., à la Mairie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS, jeudi 19 mai, à 15 h., école des filles.

POUR DEFAUT DE CERTIFICAT INTERNATIONAL DE ROUTE. — M. Albert Carette, 40 ans, épicier à Templeuve (Belgique), qui conduisait une automobile, a été gratifié d'un procès-verbal par la gendarmerie de Lannoy.

POLICE DU ROULAGE. — Pour défaut de plaque d'identité à sa voiture, M. Louis François, cultivateur, à Templeuve (Belgique), a fait l'objet d'un procès-verbal.

TRESSIN

LE TROTTOIR AUX PIETONS. — Procès-verbal a été dressé à Charge de M. Jean Vancortembosch, tisserand, qui roulait à vélo sur un trottoir interdit aux cyclistes.

SABLÉ des FLANDRES
Création GESLOT & VOREUX 37731

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 18 MAI:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement municipal de bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

CHAMBRE DE COMMERCE

Voici la suite du compte-rendu analytique de la séance du 13 mai 1927:

Assurances maritimes des laines importées. — Suivant la demande que la Chambre de commerce a faite l'année dernière, l'Association des Banques australiennes de Londres annonce que la stipulation contenue dans leur circulaire du 28 juillet 1926 et relative aux assurances devant être contractées auprès de Compagnies anglaises approuvées, ne sera pas maintenue après le 31 mai prochain.

Toutefois, les Banques continueront à exiger que les assurances soient contractées en livres sterling et les personnes demandant des crédits seront invitées à se pourvoir d'une assurance satisfaisante pour la Banque ouvrant le crédit.

Fiches laissées à domicile par les Banques. — Dans l'intérêt général et pour éviter une perte de temps, spécialement les jours d'échéances, la Chambre de commerce insiste près du Cartel des Banques et de la Banque de France, pour que les garçons de recettes portent toujours le nom du tireur sur les fiches laissées à domicile, en cas de non-paiement d'un effet ou d'absence du tiré.

Projet de loi sur la révision douanière. — Droit sur les métiers et machines étrangers destinés aux textiles. — Sur la demande de plusieurs industriels, la Chambre de commerce, après en avoir délibéré, demande que l'augmentation des droits d'entrée sur ce matériel soit modérée, de façon à ne pas empêcher l'importation de machines spécialisées, qui ne sont pas construites en France, afin d'éviter également de voir des Français installer de nouvelles industries dans les pays étrangers.

Il est essentiel de prévoir dans le tarif douanier que nos prix de revient soient à la parité ou au-dessous des prix de la concurrence étrangère, pour toutes les marchandises.

Les obligations décennales et les Sociétés commerciales. — Appuyant les demandes de nombreux groupements industriels et commerciaux, la Chambre de commerce insiste pour le retrait immédiat des instructions qui ont pour but de refuser aux Sociétés commerciales et collectivités la faculté d'échanger des obligations décennales inaliénables 1919-1929 contre des titres de rente au porteur, ce qui est contraire au texte du décret et nuisible aux sinistrés.

Syndicat des fabricants de levure. — Le Syndicat de la sucrerie ayant obtenu satisfaction sur le mode de l'établissement du rajustement des droits de douane, en se référant à l'indice moyen des prix de gros, le Syndicat de la levurerie insiste pour obtenir le même traitement. La Chambre de commerce appuie cette demande.

Comité français de propagande aéronautique. — La Chambre de commerce décide d'adhérer au Comité français de propagande aéronautique et vote, à cet effet, un crédit de 200 fr.

Taux des droits de mutation sur la propriété immobilière. — Se joignant aux nombreuses protestations émises, la Chambre de commerce insiste pour que le taux de droit de mutation sur la propriété immobilière soit ramené à un taux normal, non prohibitif.

FUNERAILLES DE M. ALBERT COONE. — Mardi matin, à 10 h., ont été célébrées, en l'église N.-D. de Lourdes, les funérailles de M. Albert Coone, mort à Paris, à la suite d'un accident survenu dans les circonstances que nous avons relatées.

Une très nombreuse assistance était venue, pour témoigner toute sa sympathie pour le défunt, et exprimer ses condoléances à sa famille. La levée du corps fut faite au domicile de M. Albert Coone, 41, rue de la Baille, à 9 h. 40, par M. l'abbé Dalmar, curé de Notre-Dame de Lourdes.

En tête du convoi, étaient portées de nombreuses couronnes offertes par des amis, les E.N.T., le Syndicat des voyageurs en draperie, les établissements Glorieux-Pierrepont de Roubaix et la maison de Paris. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Six, président des «Enfants de Neptune»; Spriet et Pericles, du Syndicat des voyageurs en draperie; Roussel, délégué de la maison Glorieux-Pierrepont et Cie; Andries et Descamps, amis personnels du défunt.

Le deuil était conduit par Albert Coone, fils du défunt, assisté de M. l'abbé Moulez, aumônier au lycée. De nombreuses sociétés s'étaient fait représenter, ainsi que les administrations locales et des environs.

M. Brassart, premier adjoint, représentait la Municipalité; les E.N.T. avaient envoyé une très importante délégation, ainsi que la «Mutuelle», les établissements Glorieux-Pierrepont, les voyageurs en draperie, etc....

La messe fut célébrée par M. l'abbé Renard, vicaire de la paroisse, et les chants exécutés par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Clément Vanhoutte, directeur de la maîtrise paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine à Lille.

L'offrande et l'absoute furent données par M. l'abbé Dalmar, curé de Notre-Dame de Lourdes.

Après la cérémonie religieuse, le corps fut dirigé sur le cimetière principal, où eut lieu l'inhumation.

AGENCE OFFICIELLE RENAULT. 335, B^d Gambetta. Tourcoing (Tél. 3.31 et 14.09). 35149

LA RÉUNION DES COMMERÇANTS DÉTAILLANTS qui devait avoir lieu mardi soir, est remise à une date ultérieure.

AMICALE INSTITUT COLBERT. — Section cycliste. — Vendredi soir à 19 h. 30, au Foyer de l'Amicale, rue de Gand, réunion pour établir le calendrier des sorties de la saison. Les Colbertistes désirant faire partie de ces excursions peuvent se faire inscrire à cette réunion.

Dimanche prochain, excursion aux carrières de Lezennes, près de Lille, départ à 19 h. 30, du Café Dubreucq, débit de tabac, 5, rue de la Malcense. Plusieurs automobilistes et motocyclistes assisteront à cette sortie. Une tombola aura lieu entre tous les membres participants; retour à Tourcoing vers 12 h.

AVANT D'ACHETER vos voitures ou véhicules industr. **RENAULT,** consultez **l'Agence officielle,** 98, r. Winoc-Choequel, Tg. T. 2.41. 37446

CAISSE D'EPARGNE. — Voici le résultat des opérations du 9 au 15 mai: 1.007 versements pour 1.334.924 fr.; 292 remboursements pour 300.384 fr. 32.

LES BIGOPHONES DE LA TOSSÉE A LAMBERSART. — Au concours organisé à Lambersart entre toutes les sociétés bigophonistes de la région, les Bigophones de la Tossée ont remporté le deuxième prix d'honneur avec 40 exécutants ainsi qu'un diplôme d'honneur décerné au chef, M. Gœthals, pour sa maîtrise et sa bonne direction.

A remarquer que le 1er prix d'honneur a été décerné à une société d'Hénin-Liétard, ayant 120 exécutants.

AGENCE CHRYSLER. 3 modèles, 6 cylindres. 2, Place du Calvaire. Tg. (Tél. 13.38). 27184

GROUPE DES MUTILÉS DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Au cours de la réunion fédérale de la société de secours mutuel la Saint-Louis, qui eut lieu dimanche dernier, une collecte a été faite au profit de la Caisse de secours du Groupe des Mutilés qui rapportera la somme de 80 fr. 55.

La Commission adresse au président ainsi qu'à tous les membres de cette Mutuelle ses sentiments de vive gratitude.

SECTION TOURQUENNOISE DU NORD-TOURISTE. — La Commission se réunira le vendredi 20 mai, à 19 h., Café J. Delannoy, 80, rue Louis Leloir. A l'ordre du jour: excursions; questions diverses.

CHORALE PAROISSIALE SACRE-CŒUR. — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Répétition partielle, à 20 h., aux locaux suivants: Ténors, au local; 2es ténors et barytons, chez Rémy Dujardin, 37, rue de la Latte; basses, «Café du Damier», 43, rue Nationale.

BANDE QUI JAZZ. — Jeudi soir, à 20 h., réunion au siège: Distribution des invitations pour le bal du 28 mai, et instructions pour l'excursion au Mont de l'Enclus.

MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Mercredi 18, à 20 h., répétition pour toutes les parties.

MOUVAUX

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 19, à 15 h., à l'Hospice, pour les mamans présentant leur enfant à M. le docteur Ducourombier.

MARCQ-EN-BARŒUL

AUTOMOBILISTES en DEFAUT. — Procès-verbal a été rédigé à charge de MM. Léon Dubart, 30 ans, chauffeur d'auto, demeurant rue Vivier, à Roubaix, pour défaut d'autorisation de rouler sur le boulevard et défaut de cartes grise et rose; de Emile Van Steene, 25 ans, chauffeur d'auto, demeurant à Mouseron, et Jean De Ro, 24 ans, domestique demeurant à Mouseron, pour défaut d'autorisation de circuler sur le boulevard avec des véhicules poids lourds.

JAMET-BUFFEREAU TOUS TRAVAUX
Experts-Comptables près les Tribunaux **COMPTABLES**
ROUBAIX, 103, Bd d'Armentières

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DU NORD
(Section de Lille)
Audience du mardi 17 mai 1927
Présidence de M. Foucart

Coursier indélicat. — Il a été beaucoup parlé, au moment où les faits ont été commis, de détournements opérés par un coursier u service d'une modiste de notre ville, Mme Dheygre. Félicien Boisseau, 42 ans, son coursier, était chargé de percevoir le montant de factures chez des clientes et omettait d'en rendre compte. Il détourna ainsi 5.269 fr. 50, plus une somme de 250 fr. qui lui avait été remise pour opérer l'appoint. Il disparut en emportant la bicyclette qui lui avait été remise pour faire ses courses. Il fut tracé à Tunis. Traduit devant le Tribunal de Lille, il est condamné à quatre mois d'emprisonnement.

— **Pour infraction à arrêté d'expulsion,** Albert Mommers, 33 ans, ajusteur à Anvers, est condamné à un mois d'emprisonnement.

— **Accident mortel d'automobile.** — Dans le courant du mois de mars dernier, un auto-car conduit par Jean-Baptiste Michiels, 45 ans, 59, rue de la Citadelle, à Hersaeaux, renversait M. Delcroix, cultivateur. Celui-ci succombait deux jours après l'accident.

On reproche au chauffeur d'avoir effectué un dépassement sur la droite et d'avoir marché à allure trop vive. Le Tribunal, après délibéré, condamne l'inculpé à deux mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis et 200 fr. d'amende. La veuve et le fils de la victime obtiennent 50.000 fr. de dommages-intérêts.

— **Vols.** — Elie Delerue, 36 ans, homme de peine à Hem, a dérobé une bicyclette qu'il a revendue pour une somme de 110 francs. Il est condamné à six mois d'emprisonnement.

— André Tant, 19 ans, manœuvre à Lille, et François Renaut, 34 ans, brocanteur à Lille, ont dérobé, le 10 avril, 10 kilogrammes de fil de cuivre au préjudice du Grand Séminaire à Lille. Quelques jours plus tard, Renaut revenait et emportait 2 kilogrammes de la même marchandise. Tant est condamné à un mois d'emprisonnement; Renaut est condamné à un mois.

— **Des mauvais plaisants à la Foire de Roubaix.** — Pendant la première semaine de la foire, les promeneurs étaient interpellés par deux individus se disant agents des douanes en civil, qui palpaient leurs vêtements, les interrogeaient sur les objets qu'ils pouvaient avoir sur eux et leur retirait de la bouche la cigarette qu'ils fumaient. D'aucuns se soumettaient, d'autres après avoir subi cette visite de corps, prévinrent la police qui arrêta les deux individus: Auguste-Emile Catteau et Albert Soudant, 26 ans. Celui-ci parvint à s'échapper et il est condamné par défaut à trois mois d'emprisonnement. Catteau, inculpé d'usurpation de fonctions et de vagabondage, est condamné à deux mois d'emprisonnement.

— **Le comptable infidèle.** — Frédéric Berthermer, sujet allemand, était comptable de la succursale à Roubaix du Bon Génie. Une vérification de ses écritures amena la découverte de détournements s'élevant à 30.247 fr. 25. Il est condamné à trente mois d'emprisonnement et au remboursement des sommes détournées.

Vol. — Gabrielle Secouat, 26 ans, pensionnaire d'une maison close, a quitté l'établissement en emportant une valise, un trousseau de clefs, un dessus de cheminée et un tapis de table. Elle est condamnée à 1 mois d'emprisonnement.

Une lamentable affaire. — On se souvient de ce fait survenu il y a quelques semaines: un enfant de six mois trouvé dans une chaudière dans un terrain vague de la rue de Nantes, à Tourcoing. La mère de l'enfant, Marie Degreave, 17 ans, soigneuse, à Avelghem, aidée d'une amie, Madeleine Vanderstede, 19 ans, soigneuse, à Wattrelos, avait abandonné le petit qui lui avait été rendu, malade, par ses parents nourriciers résidant en Belgique. Les deux complices avaient eu soin de déposer l'enfant dans un endroit où des enfants jouaient, espérant que le bébé serait rapidement découvert. Ils l'avaient chaudement couvert et ce n'est, d'ailleurs, que sur l'insistance de son amie que la jeune mère décida à abandonner l'enfant.

Le tribunal les condamne toutes deux à 6 mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

Célébration de mariage irrégulière. — Le 3e octobre 1926 (26 du mois Tischeri 5687, suivant le calendrier hébraïque), le ministre sacrificateur israélite, Schester Schegr, demeurant à Lille, 2, rue Jean-Bart, procédait à la célébration du mariage de deux de ses coreligionnaires polonais. Il n'avait pas exigé la justification de la célébration du mariage civil. Il excipe des lois polonaises et de son ignorance de la loi française. Il est condamné à 25 fr. d'amende, ainsi, d'ailleurs, qu'un de ses collègues, Bernard Engiendes, 37 ans, rue de Fleurus, 20, qui avait célébré un mariage dans les mêmes conditions.

Un cambrioleur condamné à deux années d'emprisonnement. — Ernest Applancourt, 28 ans, tailleur d'habits à Lille, est inculpé de deux vols et de deux tentatives de vols, commis à Lille, le 16 avril dernier (lundi de Pâques). Il a cambriolé les bureaux de la Compagnie Roméo, rue de Paris. Il y dérobe une somme de 744 fr. 85, et des pièces d'argent de 1 fr. Chez M. Castel, il dérobe une somme de 80 fr. et des bijoux. Un troisième cambriolage avorta grâce aux appels d'un chien de garde.

L'accusation s'appuie sur le fait qu'une pince trouvée sur lui s'adapte sur les pesées pratiquées sur les portes. D'autre part, une pièce de 1 fr. à l'effigie de Leopold II et au millésime effacé fut reconnue par l'une des victimes.

La défense réplique que la pince retrouvée chez Applancourt est d'un modèle très répandu; qu'une pièce d'argent est anonyme et ne saurait être reconnue avec certitude.

Le tribunal condamne Applancourt à deux années d'emprisonnement, à vingt-cinq francs d'amende et à cinq années d'interdiction de séjour.

LA PROCHAINE SESSION DE LA COUR D'ASSISES DU NORD

La prochaine session des Assises du département du Nord s'ouvrira, au Palais de Justice de Douai, le 1er juillet prochain, à 11 h. 30. Elle sera présidée par M. Brosson, assisté de MM. Pagès et Boulanger, conseillers à la Cour d'appel.

Fabrique **SOYEZ PÈRE**
Voir son Exposition SACS DE VOYAGE
Prix avantageux 37723d

LOURDES, BIARRITZ, les châteaux de la Loire, (sans nuits chem. fer.) Dép. accompagné le 31 Mai. **SUISSE,** dép. accomp. le 2 Juin. Voy. FRANÇOIS, 45, B^d Adolphe-Max, Bruxelles. 971

PAS-DE-CALAIS

LE DANGER DES EXPLOSIFS
Un récupérateur imprudent tué par l'explosion d'un obus à Bailleul-Sire-Berthoult

M. Jules Bischopp, âgé de 25 ans, récupérateur de l'entreprise belge, sujet belge, travaillait avec un autre camarade à la récupération, au fond d'Arleux, lieu dit les «Quatre-Buissons.

Pour rendre le travail plus facile, et en même temps plus rémunérateur, il brisait les obus qu'il trouvait avant de procéder au désamorçage.

Malgré l'observation qui lui fut faite par un camarade de travail, il continua à opérer de la même façon, quand l'obus qu'il cherchait à briser fit explosion.

Le malheureux, qui eut le crâne fracturé, d'énormes plaies au thorax et de multiples fractures aux jambes, fut lancé à dix mètres de l'endroit où il se trouvait et survécut encore trois quarts d'heure à ses horribles blessures.

Deux enfants blessés par l'explosion d'une tête d'obus à Beaurain

Dans l'après-midi de dimanche, deux enfants, les frères Marcel Coin, âgé de 8 ans, et Louis Coin, âgé de 15 ans, s'amusaient, non loin de leur domicile, avec une tête d'obus trouvée dans les champs.

Ils frappaient dessus à l'aide d'une barre de fer, lorsque tout à coup une explosion se produisit et des fragments atteignirent les deux imprudents enfants, le plus jeune à la figure, l'autre aux deux mains.

Aux cris qu'ils poussaient leur mère arriva et les enfants purent être conduits en auto, par M. Paul Carpentier, négociant à Bapaume, à l'hôpital Saint-Jean, à Arras.

Dès leur arrivée, les soins les plus empressés leur furent prodigués; mais à l'aîné on dut lui faire l'amputation du poignet gauche et d'un doigt de la main droite. Le plus jeune avait le maxillaire inférieur fracturé.

La Chaussure "Suzanne"
40, Rue Nationale, LILLE
présente ses Nouveautés

AISNE

UN ASSASSIN CONDAMNÉ A MORT PAR LA COUR D'ASSISES DE L'AISNE

La Cour d'assises de l'Aisne a condamné à mort André Supply, âgé de 24 ans, qui, le 12 Novembre dernier, assassina, pour le voler, M. Sauvage, camionneur dans une minoterie de Braine.

L'assassin se fit admettre dans le camion de M. Sauvage et le tua de deux coups de revolver. Il prit alors sa place au volant et continua sa route jusqu'à Soissons. Là il laissa tomber le cadavre dans une ruelle afin de faire croire à un accident.

Il se rendit ensuite au Chemin-des-Dames où il abandonna son camion, après avoir pris les 10.000 francs qui se trouvaient dans le coffre et qui provenaient de la livraison de farine.

CAPTURE D'UN AIGLE. — Le garde Maillard a capturé dans le bois de Monceau-les-Leups, un aigle d'une envergure de 1 m. 90.

Nous invitons nos lecteurs à voir à la vitrine de la maison **Paul FACQ-HILST, rue Royale, 10,** un mobilier moderne de goût français et de caractère régional qui ne ressemble en rien aux meubles modernes de goût allemand en majorité à l'Exposition des Arts Décoratifs (Paris 1925). Les meubles qui composent cet ensemble ont été créés et fabriqués dans la maison. 37472

Concerts & Sp